



TESTAMENTS ET SUCCESSIONS - DIGITAL ENCADRÉ

AAA003E

5h15 dont 30 min d'encadrement 350,00 €^{HT}

Objectifs

Connaître les principes généraux et formalités de la dévolution légale • Connaître les différentes catégories d'héritiers • Connaître les droits du conjoint survivant et des héritiers réservataires • Connaître l'héritage et ses principes • Connaître l'acceptation et le partage d'une succession • Connaître les principes de base des testaments • Connaître le fonctionnement des testaments • Connaître le mécanisme de calcul des droits de succession et donation • Savoir déterminer les droits de succession et donation

Profil Stagiaire(s)

Collaborateur ou manager souhaitant se familiariser avec le sujet

Profil animateur(s)

Professionnel des sujets abordés dans le module

Concepteur des modules

Ce module a été conçu par des spécialistes de la formation à distance et des sujets :
Banques - Marchés financiers

MODULES

Connaître les principes généraux et formalités de la dévolution légale

Lorsqu'une personne décède, des règles et des formalités sont mises en oeuvre, quant à la transmission de ses biens.

Connaître les différentes catégories d'héritiers

À son décès, une personne laisse dans la plupart des cas, un ou plusieurs héritiers potentiels. Mais n'hérite pas qui veut. Encore faut-il en avoir la capacité juridique et ne pas être concurrencé par des héritiers d'un ordre préférable.

Connaître les droits du conjoint survivant et des héritiers réservataires

En cas de décès, le conjoint survivant a droit à une partie de la succession, sous certaines conditions précises. Il en va de même pour les héritiers réservataires

Connaître l'héritage et ses principes

Un héritier n'est pas tenu d'accepter une succession. Il peut y renoncer s'il y a intérêt.

Connaître l'acceptation et le partage d'une succession

L'héritier qui accepte une succession peut l'accepter purement et simplement ou l'accepter à concurrence de l'actif net. En cas de pluralité d'héritiers, il y a normalement partage successoral.

Connaître les principes de base des testaments

Le testament permet à une personne de léguer tout ou partie de ses biens, après sa mort. Le testament permet à une personne de léguer tout ou partie de ses biens, après sa mort.

Connaître le fonctionnement des testaments

Le testament est un acte qui permet à une personne de désigner ceux qui, sous certaines conditions, vont bénéficier de ses biens après son décès.

Connaître le mécanisme de calcul des droits de succession et donation

À l'occasion du décès d'une personne et de la transmission de ses biens à ses héritiers, l'État prélève des impôts appelés « droits de succession ».

Savoir déterminer les droits de succession et donation

Le calcul des droits de succession est établi par l'application de barèmes dépendant du lien de parenté entre l'héritier et le défunt.

Contactez-nous

Conseiller formation
09 88 66 10 00
inscriptions@demos.fr



TESTAMENTS ET SUCCESSIONS - DIGITAL ENCADRÉ

AAA003E

5h15 dont 30 min d'encadrement 350,00 €^{HT}

Structure

Dès validation de son inscription par DEMOS, l'apprenant reçoit par mail une confirmation d'accès sur le « HUB de formation à distance DEMOS ». Cet accès est personnel et sécurisé par un mot de passe.

Durant la validité de son programme, l'apprenant se forme en réalisant, 100% à distance et à son rythme, ses modules eLearning.

A tout moment, il peut solliciter le service d'Assistance Demos pour toute question d'ordre technique ou fonctionnel (prise en main de la solution).

L'apprenant est encadré par le service support Demos qui le suit régulièrement aux étapes clés de sa formation : relance si non connexion, félicitations, suivi individuel de la progression, clôture. Ce service d'encadrement est assuré par mail (messagerie intégrée au HUB).

A l'issue de la validité de son programme, l'apprenant reçoit, par mail, un certificat de réalisation conforme à ses réalisations.

A l'issue de son programme, l'apprenant est invité à répondre à un questionnaire de satisfaction.

Méthode pédagogique

Ce module se compose de séquences courtes, structurées, à faire à son rythme. Elles peuvent alternativement concerner des apports de connaissance, des tests de positionnement, des exercices, des moments réflexifs et/ou des quizz de validation.